TRIONS JUSTE !

UELLES SOLUTIONS POUR LES BIODÉCHETS DANS LE JURA ?

TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS (DÉCHETS ALIMENTAIRES ET DÉCHETS DE JARDIN) EVIENT OBLIGATOIRE À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024 SELON LA LOI RELATIVE À LA LUTTE NTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DU 10 FÉVRIER 2020.

férentes solutions seront mises en place dans le Jura : le déploiement sera progressif sur plusieurs années et ne a pas similaire dans chaque territoire.

nseignez-vous auprès de votre service de collecte (cf p.4) **pour connaître la solution qui vous concernera.**

Le compostage individuel

Il existe 4 solutions, à mettre en place pour chaque habitat individuel :

- fabriquer son composteur avec du bois ou d'anciennes palettes. **Plus d'infos sur ce lien :**
- composter tout simplement en tas
- acheter votre composteur en bois ou en plastique dans un magasin spécialisé
- commander un composteur **à prix réduit** auprès de votre service de collecte.

Le compostage collectif

Souvent en ville, des placettes de compostage collectif existent où les habitants s'engagent à respecter les consignes de tri des biodéchets. Ils pourront, bien entendu, récupérer du compost à maturation et apporter leur aide aux référents.

Les Points d'Apport Volontaire

Ce sont des bornes (ou abri-bacs) à biodéchets qui seront mises en place progressivement dans des quartiers d'habitat collectif pour le SICTOM de la zone de Dole.

Ces bornes seront collectées régulièrement pour traiter les biodéchets par compostage.

La gestion des déchets verts

Pour les petits volumes, privilégiez le compostage ou le paillage (par exemple pour les feuilles et petits branchages), le mulching pour la tonte et le broyat pour les plus grosses branches (en empruntant ou louant un broyeur de végétaux si vous ne voulez pas en acheter un). Vous pourrez continuer à apporter vos gros volumes de déchets verts en déchèterie.

+ d'infos ?

www.letri.com/documentation/

Vous pourrez consulter ou télécharger tous nos documents en lien avec le compostage et le tri.

ON RÉPOND A VOS QUESTIONS...

Quels déchets puis-je composter ou non ?

A composter : ÉPLUCHURES DE FRUITS ET DE LÉGUMES · FILTRES À CAFÉ, À THÉ · COQUILLES D'ŒUFS, DE FRUITS SECS · RESTES DE PAIN, DE RIZ, PÂTES · DÉCHETS DE JARDIN, FEUILLES MORTES ET FLEURS FANÉES

A éviter : RESTES DE VIANDES ET DE POISSONS, COQUILLES FRUITS DE MER · RESTES DE PRODUITS LAITIERS · GROS VOLUMES DE DÉCHETS VERTS

Composter ses déchets biodégradables est-ce compliqué ?

Non, car il faut juste prévoir un contenant à part dans sa cuisine : saladier ou bioseau pour déposer ses restes et les transférer ensuite dans le composteur ou en point d'apport volontaire.

IDÉE : rapprochez-vous de votre fromager, boulanger, de vos producteurs/artisans de proximité pour récupérer un seau vide de crème fraiche, de mayonnaise...

Est-ce que le compost sent mauvais ?

Si les biodéchets sont incorporés avec de la matière sèche (feuilles mortes, petits branchages...) et brassés régulièrement, il n'y aura pas d'odeur.

Recette pour un bon compost :

2/3 de déchets biodégradables + 1/3 de matières sèches + "un soupçon" de brassage

Est-ce que mon compost peut attirer les moucherons ?

Pour éviter les moucherons, la solution est simple : il suffit que les déchets de fruits frais et sucrés en surface soient toujours recouverts par un lit de feuilles mortes, de petits branchages ou de pelouse séchées.

Pour moi qui ne jardine pas, composter prend-il du temps ?

Pas besoin d'être un jardinier hors pair pour utiliser un composteur ! En réalité, le compostage ne nécessite que 5 à 15 minutes par semaine, pour ajouter des déchets et remuer le tas de compost.

Peut-on jeter des agrumes dans le composteur ?

De manière générale, acide ou non, toute matière organique est compostable. Les agrumes, en quantité limitée, n'altèrent pas la qualité du compost.

Est-ce que le compost peut attirer des rongeurs ?

Non, un composteur régulièrement brassé et ne contenant pas de restes de viandes ou de poissons n'attirera pas les rongeurs s'ils ne sont pas déjà installés sur le secteur.